

**CONCOURS**  
**D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL**  
**Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

SESSION 2022

Ouvert par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor  
pour les collectivités et établissements publics territoriaux affiliés ou conventionnés aux  
Centres de Gestion des départements : Côtes d'Armor et Ille et Vilaine

**CONCOURS Interne et Externe**

**Jeudi 10 mars 2022**

**EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ**

**Epreuve de Français**

Une épreuve écrite de français comportant :

- à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte;
- des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

**Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre que vous souhaitez. Reportez sur votre copie le numéro de la question et indiquez en face votre réponse.**

**IMPORTANT**

**Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie** : ni votre prénom ou votre nom, ni votre n° de convocation, ni votre signature ou paraphe.... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple : nom d'une commune, nom d'une personne, date fictive, lieu d'épreuve...) **mais seulement utiliser les éléments qui vous sont fournis dans les questions.**

Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable (sont interdits les stylos bille effaçables type « friXion ») pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur sera considérée comme un signe distinctif.

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.

Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas corrigées par les correcteurs.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury**

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat.  
Tout candidat qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires de ce concours est éliminé.

*Il sera tenu compte de la qualité de l'expression, de la présentation, de l'écriture.*

## Le citadin est-il un être solitaire ?

1            Dynamique, dense, pourvoyeur d'emplois, de culture, de mobilité... À première vue, l'univers urbain, concentrant une grande population dans un espace restreint, semble être le lieu par excellence des relations interpersonnelles riches et variées. Or, paradoxalement, c'est pourtant dans les grandes villes et les métropoles que les gens font état d'un sentiment de solitude  
5 grandissant. La solitude est-elle le nouveau mal qui ronge nos villes ?

### D'abord, qu'entendons-nous par solitude ?

La solitude est un sentiment qui peut se manifester chez nous tous, y compris les individus entourés. Elle rejoint donc la notion d'isolement social, mais s'en distingue aussi, dans le sens où elle est moins directement associée à un constat objectif d'un manque de contacts et de relations.  
10 La solitude désigne davantage l'incapacité à établir autant de relations sociales que l'on souhaiterait ou d'interactions nécessaires à notre épanouissement. S'il est souvent mal vécu, ce décalage qui fait naître la solitude est cependant une expérience indissociable de la vie humaine.

### Quelques chiffres pour mesurer l'ampleur du phénomène

Étant une notion floue et subjective, la solitude est difficilement appréhendable à sa juste  
15 mesure. Avant la pandémie, deux ans plus tôt, une étude Ipsos s'était penchée sur le phénomène de la solitude urbaine. D'après cette étude, la quasi-totalité (93%) des français interrogés est d'accord avec l'affirmation selon laquelle « il y a beaucoup de monde en ville mais on peut très facilement se sentir seul ». L'étude montrait également que le phénomène des personnes souffrant de solitude touchait l'ensemble de la population (toutes les tranches d'âge et toutes les  
20 classes sociales).

Les facteurs à l'origine de ce phénomène sont multiples : vieillissement, désocialisation liée à l'arrêt d'une activité professionnelle, ruptures amoureuses ou familiales... Dans le sondage Ipsos, ceux qui disent en souffrir mettent principalement en avant l'expérience d'événements soudains, des contraintes de vie et leur état psychologique.

25            Le sentiment de solitude est en effet aussi la résultante d'un contexte social et culturel plus global. Derrière la solitude extrême, la plus visible, se cache une « solitude de masse », un sentiment diffus et protéiforme. Si elle n'est pas endiguée, la solitude peut faire basculer les personnes concernées dans l'exclusion et la précarité. Et les études sur le sujet mettent toutes en avant les conséquences désastreuses sur la santé. C'est pourquoi l'ampleur du phénomène, qui est  
30 réel, mérite une grande attention.

### Existe-t-il une spécificité pour la solitude en milieu urbain ?

Nos villes sont-elles plus touchées par le fléau de la solitude ? Les urbains sont-ils une population davantage exposée à ce risque ? Si l'on peut se sentir seul n'importe où, une forme négative de la solitude semble émerger de la vie urbaine.

35            Provient-elle de cette liberté étendue dont jouit le citadin ? C'est l'une des thèses du sociologue Georg Simmel dans son ouvrage Les grandes villes et la vie de l'Esprit. Il fait d'abord le constat que la grande ville produit une intensification des relations qui donne de la respiration aux individus. Cette liberté de circuler d'un quartier à un autre, de fréquenter différents groupes sociaux protège le citadin des pressions sociales qu'un groupe pourrait exercer et qui l'oblige à se  
40 conduire conformément aux comportements de ses membres. Elle permet l'affirmation de la singularité de l'individu. Cependant, cette liberté individuelle étendue a un revers négatif, elle s'accompagne d'une angoisse de la solitude, nous explique Simmel.

Le sociologue Alain Mergier, dans un entretien au site Atlantico, démontre aussi que dans les grandes villes, les relations sont plus complexes. Il identifie deux critères qui font qu'une ville est plus propice à la solitude qu'une autre. Il insiste d'abord sur l'importance de la taille de la ville et explique les mécanismes à l'œuvre.

Plus la ville est grande, plus l'anonymat croît. Les métropoles sont les royaumes de l'anonymat, où diverses centralités brassent quotidiennement de nombreux inconnus, qui se croisent sans se connaître. Or, paradoxalement, le fait qu'il y ait beaucoup de personnes qui nous entourent n'impliquent pas forcément que les relations sociales soient renforcées. La ville participe donc à faire émerger par sa configuration une forme de solitude, que celle si soit plus ou moins mal ressentie et vécue par ses usagers.

Le fait de vivre au même endroit ne crée donc pas forcément de lien social comme cela peut l'être facilement en zone rurale, bien au contraire. L'autre facteur de complexité identifié par Alain Mergier, c'est l'hétérogénéité des populations de la ville. Plus la ville est hétérogène, plus il sera complexe pour l'individu moyen de créer des liens, explique le sociologue.

A contrario, les campagnes sont souvent associées à juste titre à la convivialité, à la solidarité, mais il est évident que dans ces espaces la solitude prégnante y est aussi mal vécue, notamment par l'éloignement physique entre les habitats et une plus faible acceptation de la singularité. Cependant, la solitude urbaine telle que décrite par Simmel est une forme particulière qui ne se rencontre que dans les relations urbaines.

Il existe donc des spécificités de la solitude dans les villes et en zone rurale, car dans ces territoires, les formes et l'intensité des relations sociales sont différenciées.

### **Alors comment combattre la solitude urbaine ?**

En tant qu'expérience très subjective et personnelle, la solitude est difficilement identifiable, d'autant plus qu'elle est très taboue. D'ailleurs, celle-ci n'est pas forcément mal vécue, le choix d'un certain degré de solitude peut être choisi, résultant d'une psychologie personnelle. La solitude a aussi une forme particulière et objective, produite par la ville comme résultat d'un certain mode de vie et d'une culture urbaine particulière. La fabrique urbaine doit donc veiller à prendre en compte ces mécanismes pour pouvoir minimiser les facteurs accentuant la solitude négative dans les villes, pour construire des espaces dans lesquels il fait bon vivre, et qui favorisent les relations sociales et l'inclusivité.

Sans doute que la pierre angulaire du combat contre la solitude urbaine se fonde sur une réinvention de la rencontre avec l'autre. Cela nécessite que deux dynamiques s'articulent. D'une part, le citoyen doit vouloir la rencontre, la chercher et la provoquer. S'il n'y a pas une volonté qui émane de lui, ou s'il vit bien sa solitude, alors la question urbaine ne se pose pas pour celui-ci. D'autre part, la ville comme support de la rencontre doit être pensée, aménagée de façon à favoriser cette rencontre souhaitée, si la demande existe. Il s'agit donc d'accompagner la future sociabilité grâce à des lieux communs vecteurs d'échanges.

Pour cela, les centralités urbaines ont un rôle décisif à jouer puisqu'elles sont les lieux qui incitent les citoyens à sortir et à se rencontrer. Les modèles des centres historiques, denses et piétonniers, des villes européennes, provoquent ou facilitent les relations sociales. Ils sont l'antithèse de la mégalopolis d'une ville comme Los Angeles, qui nécessite de se déplacer toujours en voiture, ne permettant donc pas d'établir autant de lien social dans la ville que souhaité. Une autre dynamique à impulser serait celle de réussir à décloisonner les espaces dans la ville pour implémenter de la joie dans l'espace public. La ville doit inviter à la reconnexion aux autres et à l'espace public pour le bonheur commun.

Source : Revue Lumières de la ville, la rédaction, 4 mars 2021,  
<https://lumièresdelaville.net/citadin-solitude/>

## A. Questions de compréhension et de vocabulaire (10 points)

1. Identifiez la figure de style présente dans la première phrase du texte : « Dynamique, dense, pourvoyeur d'emplois, de culture, de mobilité ... ». (ligne 1)
  
2. Identifiez et expliquez la figure de style présente dans cette affirmation : « Il y a beaucoup de monde en ville mais on peut très facilement se sentir seul ». (lignes 17 et 18)
  
3. Proposez un synonyme puis un antonyme des mots suivants :
  - ♦ Minimiser (ligne 70)
  - ♦ Hétérogène (ligne 55)
  - ♦ Inclusivité (ligne 72)
  
4. Précisez la formation des mots suivants en indiquant le nom de chaque partie :
  - ♦ Indissociable (ligne 12)
  - ♦ Décloisonner (ligne 85)
  - ♦ Reconnexion (ligne 86)
  - ♦ Appréhensible (ligne 14)
  
5. Expliquez le sens de la phrase : « Plus la ville est hétérogène, plus il sera complexe pour l'individu moyen de créer des liens,... ». (lignes 55-56)
  
6. Expliquez le sens de la phrase suivante : « Si elle n'est pas endiguée, la solitude peut faire basculer les personnes concernées dans l'exclusion et la précarité ». (lignes 27 et 28)

## B. Grammaire et orthographe (9 points)

7. Identifiez la nature des différentes propositions dans la phrase suivante :  
« S'il est souvent mal vécu, ce décalage qui fait naître la solitude est cependant une expérience indissociable de la vie humaine ». lignes 11 et 12
8. Justifiez l'accord du participe passé « associée ». (ligne 9)
9. Transformez la phrase suivante à la voix passive :  
« Les modèles des centres historiques, denses et piétonniers, des villes européennes, provoquent ou facilitent les relations sociales ». (lignes 81 et 82)
10. Précisez l'infinitif, le mode et le temps des verbes suivants :
- ♦ Souhaiterait (ligne 11)
  - ♦ Montrait (ligne 18)
  - ♦ Croît (ligne 47)
  - ♦ Ait (ligne 49)
11. Indiquez la nature et la fonction des groupes soulignés dans les phrases suivantes :
- a. « Provient-elle de cette liberté étendue dont jouit **le citadin** ? » (ligne 35)
  - b. « Elle permet l'affirmation **de la singularité** de l'individu ». (lignes 40 et 41)
  - c. « Les facteurs à l'origine de ce phénomène sont **multiples** : .... ». (ligne 21)

1 point sera attribué pour la qualité de la rédaction des réponses (lisibilité, syntaxe et orthographe).